



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Commission administrative paritaire départementale des instituteurs et professeurs
des écoles de l'Oise**

SCRUTIN DU 8 DÉCEMBRE 2022

PROCLAMATION DES RESULTATS

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 25 juillet 2022, le bureau de vote électronique réuni le jeudi 8 décembre 2022, à 23h05, au Rectorat de l'académie d'AMIENS – 20 boulevard Alsace Lorraine à AMIENS, proclame les résultats électoraux suivants :

A. Composition du bureau de vote

Président, **monsieur Samuel HAYE**, secrétaire général adjoint, directeur des ressources humaines
Secrétaire, **madame Céline LOUIS-SCHUMAN**, secrétaire générale de la DSDEN de l'Oise
Secrétaire suppléant, **madame Emeline CHAMPNEUF**, cheffe de la DGP

Délégués des listes :

- 1 – Délégué de liste **FNEC FP FO** **M. Jean-Pierre SIMOULIN**
2 – Délégué de liste **SGEN-CFDT** **M. Sébastien GAUTHIER**
3 – Délégué de liste **SNALC** **M. Romarick DELWARDE**
4 – Déléguée de liste **FSU** **Mme Aurélie BERGERON**
5 – Délégué de liste **SNE-CSEN** **M. Jean-Marc MIKODA**
6 – Déléguée de liste **SE-UNSA** **Mme Nathalie PUISSANT**

B. Résultats du dépouillement

Données générales

Nombre des électeurs inscrits :	4925
Nombre des votants :	2319
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	41
Nombre de suffrages valablement exprimés :	2278

Élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire départementale des instituteurs et professeurs des écoles de l'Oise

Listes en présence

Listes en présence	FNEC FP FO	SGEN-CFDT	SNALC	FSU	SNE-CSEN	SE UNSA
Nombre de voix	246	94	38	1199	189	512
Nombre de sièges	1	0	0	6	1	2

C. Calcul du nombre de sièges attribués à chaque liste en présence

Etape 1 : calcul du quotient électoral (QE) =

227.80

(QE = Nombre de suffrages valablement exprimés / Nombre de sièges de titulaires à pourvoir)

Etape 2 : répartition des sièges suivant le QE

Listes en présence	Nombre de siège(s) obtenu(s) selon la règle du QE
FNEC FP FO	1
SGEN-CFDT	0
SNALC	0
FSU	5
SNE-CSEN	0
SE UNSA	2

Nombre de sièges pourvus selon la règle du QE **(A)** sur nombre total de sièges de représentants titulaires à pourvoir **(B)** répartis selon la règle du QE =

8

Nombre de sièges restant à pourvoir **(B) – (A) =**

2

Etape 3 : répartition selon la plus forte moyenne (PFM) si nécessaire :

Attribution du siège n° 9

Listes en présence	Plus forte moyenne
FNEC FP FO	
SGEN-CFDT	
SNALC	
FSU	1
SNE-CSEN	
SE UNSA	

La liste FSU à la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° 9.

Attribution du siège n° 10

Listes en présence	Plus forte moyenne
FNEC FP FO	
SGEN-CFDT	
SNALC	
FSU	
SNE-CSEN	1
SE UNSA	

Élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire départementale des instituteurs et professeurs des écoles de l'Oise

La liste SNE-CSEN a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° ____ 10 ____.

Résultats :

Listes en présence	Nombre de sièges obtenus à l'issue de la répartition
FNEC FP FO	1
SGEN-CFDT	0
SNALC	0
FSU	6
SNE-CSEN	1
SE UNSA	2

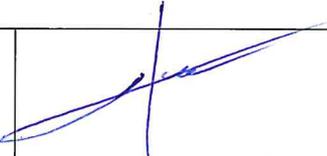
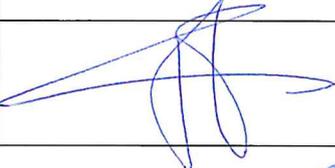
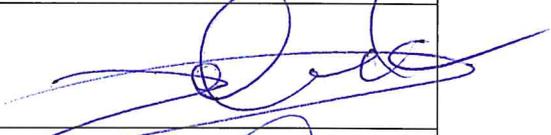
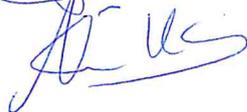
D. Représentants des organisations syndicales proclamés élus

Titulaires	[préciser Civilité, Nom, Prénom, organisation syndicale ou union d'organisations syndicales représentée]
	Mme Aurélie BERGERON FSU
	M. Guillaume GRESSIER FSU
	M. Pierre RIPART FSU
	Mme Delphine BOURBIER FSU
	Mme Marieke MOUZARINE FSU
	Mme Anaïs PINOCHEAU FSU
	Mme Sophie CROISON SE-UNSA
	M. Alexandre FRANCOIS SE-UNSA
	M. Jean-Pierre SIMOULIN FNEC FP FO
	M. Jean-Marc MIKODA SNE-CSEN
Suppléants	[préciser Civilité, Nom, Prénom, organisation syndicale ou union d'organisations syndicales représentée]
	Mme Mélanie BONICI FSU
	Mme Françoise FAURE FSU
	Mme Stéphanie BEVILACQUA FSU
	M. Benoît MICHELAN FSU
	Mme Cécile DRIVIERE FSU
	Mme Audrey FOURNIER FSU
	Mme Héloïse TANNE SE-UNSA
	Mme Marie -Anne LETERME SE-UNSA
	Mme Ingrid ANCELLE-DELPLACE FNEC FP FO
	Mme Véronique BEAULIEU SNE-CSEN

E. Observations

--

F. Emargements

Président : M. Samuel HAYE Secrétaire général adjoint de l'académie d'Amiens Directeur des ressources humaines	
Secrétaire : Mme Céline LOUIS-SCHUMAN Cheffe de la division des personnels d'administration et d'encadrement <i>MOLINA Cyrille, suppléante</i>	
Secrétaire suppléant : Mme Emeline CHAMPNEUF Chef de la division des personnels enseignants	
M. Jean-Pierre SIMOULIN Délégué de liste FNEC FP FO	
M. Sébastien GAUTHIER Délégué de liste SGEN CFDT	
M. Romarick DELWARDE Délégué de liste SNALC	
Mme Aurélie BERGERON Déléguée de liste FSU	
M. Jean-Marc MIKODA Délégué de liste SNE-CSEN	
M. Nathalie PUISSANT Déléguée de liste SE-UNSA	

RÉSULTATS		du 01/12/2022 à 08h00		au 08/12/2022 à 17h00	
A. Nombre d'électeurs inscrits	A = 4 925	Y a-t-il eu carence de candidatures? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées 6		
B. Nombre de votants	B = 2 319		Nombre de sièges à pourvoir P = 10		
C. Bulletins blancs ou nuls	C = 41		Quotient électoral (2 décimales)		
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D = 2 278		$G = \frac{D}{P} = \frac{2\,278}{10} = 227,80$		

Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste S (Total = D)	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{S}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs			Nombre d'élus titulaires par liste	
				du rapport $\frac{S}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)				
				1er siège	2ème siège	3ème siège		
FNEC FP FORCE OUVRIERE	FO-FNECFP	246	1					1
SGEN-CFDT	Sgen-CFDT	94	0					0
SNALC De l'école au supérieur	SNALC	38	0					0
SNUipp-FSU de l'OISE	FSU	1 199	5	1° - 199,83				6
SNE-CSEN Syn Nat des Ecoles Le syndicat du 1er degré	SNE	189	0		2° - 189,00			1
SE-Unsa Votre alliée du quotidien	SE-UNSA	512	2					2

Dans le cas où des listes communes se sont présentées, indiquez pour chacune :

Nom de la liste commune	Noms des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

Les membres du bureau de vote électronique attestent qu'il a bien été constaté que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique correspond au nombre de votants de la liste d'émargement qui est annexée au présent procès-verbal sous sa forme dématérialisée. Les membres du bureau de vote électronique attestent que cette liste d'émargement annexée est strictement identique à la liste d'émargement scellée par la solution de vote électronique à la clôture du scrutin.

Signature des membres du bureau de vote		
NOM et PRENOM	Qualité (si délégué de liste, indiquer l'organisation syndicale)	Signature
HAYE Samuel	Président	
SIMOULIN Jean-Pierre	FNEC FP FO	
BELGERON Avelia	SNU ipp FSU	
PUISSANT Nathalie	SE-UNSA	
CANTHIER Sébastien	SGEN CFDT	
DELWAERDE Romaid	SNALC	
MIKODD Jean-Marie	SNE-CSEN	